

Talence



**TALENCE**  
**2040**  
**POUR INVENTER**  
**LA VILLE DE DEMAIN**

# LE LIVRE BLANC



# SOMMAIRE

## TALENCE 2040

INVENTONS LA VILLE DE DEMAIN

### o 1 - LA DÉMARCHE TALENCE 2040 : POURQUOI ?

P.2

### o 2 - LA DÉMARCHE TALENCE 2040 : COMMENT ?

P.3 à 4

- Une démarche participative et prospective
- Une démarche en trois étapes

### o 3 - LE QUESTIONNAIRE : QUELS RETOURS ?

P.5 à 15

- Végétaliser : perception et projection
- Aménager : perception et projection
- Se déplacer : perception et projection
- Participer et s'investir : perception et projection
- Se divertir : perception et projection

### o 4 - LES ATELIERS : QUELS ÉCHANGES ?

P.16 à 20

- La Journée Talence 2040
- Les leviers de la conduite du changement à Talence
- Qui fait quoi et comment faire ma part ?
- Ils ont témoigné

### o 5 - ET MAINTENANT ? ON PASSE À L'ACTION : DIRECTION TALENCE 2040 !

P.21 à 39

- **Quatre grandes orientations pour construire le Talence de demain**
- **Comprendre qui fait quoi : le mille-feuille des acteurs à Talence**
  - Talence 2040 : un territoire pour tous !
  - Talence 2040 : un territoire qui respire !
  - Talence 2040 : un territoire d'engagement !
  - Talence 2040 : un territoire attractif !

### o ET MOI ? QUELS SONT MES ENGAGEMENTS ?

P.40 à 41

- Annexes et glossaire

# 1 - La démarche Talence 2040 : pourquoi ?

Les territoires urbains comme Talence sont, de plus en plus, soumis aux conséquences du changement climatique et aux enjeux qu'il impose. Pour faire de Talence une commune durable, la Ville a mis en place différents dispositifs, qui sont notamment développés dans son rapport de Transition écologique et sociale\*.

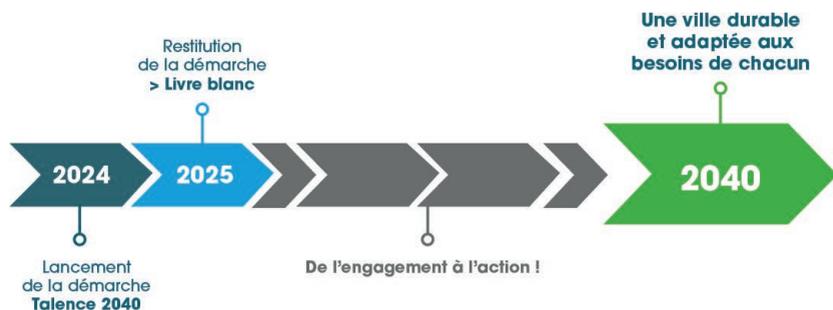
L'un des grands axes de ce rapport consiste à encourager la participation citoyenne. En effet, cette dernière permet d'impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent, en rappelant que nous avons tous un rôle à jouer, chacun à notre échelle, pour préserver notre planète et notre cadre de vie.

**“ DANS CETTE OPTIQUE D'UNE VILLE DURABLE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHACUN, LA VILLE A DONC DÉCIDÉ DE S'APPUYER SUR UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE, TALENCE 2040. ”**

Si les nombreux dispositifs de participation déjà mis en place à Talence s'inscrivent plutôt dans le court et le moyen terme, cette démarche propose, comme son nom l'indique, de s'inscrire dans le long terme : quelle ville les Talençais souhaitent-ils en 2040 ? L'objectif est ainsi de faire réfléchir et débattre les habitants sur leur vision de l'avenir en construisant un projet urbain à l'horizon 2040, reposant sur des ambitions partagées.

Élaborée autour d'un questionnaire et d'ateliers participatifs sur la base d'enjeux sociétaux, la démarche a permis pendant une année de questionner de nombreuses thématiques du quotidien et d'obtenir une photographie du Talence "idéal" souhaité par les habitants, idéal envisagé à l'aune des champs de compétences de chacun.

**Le résultat de ces mois d'échanges, vous le tenez entre vos mains : le "livre blanc". Au-delà d'une synthèse ou d'un carnet de bonnes intentions, il se veut surtout être un outil accessible à tous qui identifie à la fois les orientations définies pour la ville de demain mais aussi les rôles de chacun (Ville, Métropole, habitants...) pour le bâtir. Cet outil offre des perspectives, des pistes et des moyens pour construire ce Talence futur et son objectif premier est avant tout de vous donner envie d'agir pour participer, à votre échelle, à cette aventure !**



# 2 - La démarche Talence 2040 : comment ?

## UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET PROSPECTIVE

La Ville de Talence a lancé sa nouvelle démarche participative Talence 2040 en avril 2024.

Séquentée en trois étapes, elle a pour objectifs de :

- s'interroger sur la ville et son évolution dans les prochaines années,
- répondre aux grands enjeux de demain dans le cadre de la transition écologique et sociale,
- être participative et inclusive,
- recueillir les projections des Talençais pour inventer la ville de demain.

**IL S'AGIT D'UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE.**



## QU'EST CE QU'UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE ?

Une démarche prospective est une méthode d'anticipation et d'exploration du futur qui vise à éclairer les décisions du présent. Ici, Talence est étudiée selon plusieurs dimensions (mobilités, environnements, attractivité, économie, milieu associatif, risques, bâti, etc.) tout en s'intéressant aux acteurs concernés. La démarche vise à élaborer des scénarios futurs hypothétiques pour donner un cap commun et mettre en place des actions concrètes pour atteindre ces objectifs.

## UNE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES

# 1

### AVRIL - NOVEMBRE 2024 RECUEILLIR VOS AVIS : LE QUESTIONNAIRE

Disponible en ligne et au format papier entre avril et novembre, le questionnaire, qui recouvrait plusieurs thématiques du quotidien, a permis aux Talençais **de s'exprimer sur leur vision de la ville de demain.**



# 2

### NOVEMBRE 2024 LE PASSAGE À L'ACTION : LES ATELIERS

Une journée de travail sur la thématique Talence 2040 a eu lieu **le 16 novembre 2024 au Dôme**. Elle a permis de conforter les résultats du questionnaire et d'aller plus loin dans les réflexions collectives afin de déterminer les leviers, individuels et collectifs, à déployer pour concrétiser les souhaits formulés. La journée a été divisée en deux temps :

- **micro-trottoirs des habitants des quartiers Raba et Thouars**
- **ateliers, témoignages, tables-rondes, stands thématiques au Dôme**



# 3

### PRINTEMPS 2025 QUELLE VILLE POUR DEMAIN : LE LIVRE BLANC TALENCE 2040

Il s'agit de la phase de restitution de l'ensemble de la démarche, qui prend la forme du **livre blanc** que vous tenez entre vos mains,

**"POUR PERMETTRE À CHACUN D'AGIR, À SON NIVEAU ET SELON SES MOYENS, AFIN DE BÂTIR LA VILLE DE DEMAIN".**



# 4

# 3 - Le questionnaire : quels retours ?

## UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET PROSPECTIVE

Diffusé entre avril et novembre 2024, le questionnaire avait pour but de recueillir les avis et envies des Talençais concernant leur cadre de vie.

Les questions ont été élaborées par la Ville autour de cinq thèmes qui constituent des piliers du développement durable :



VÉGÉTALISER



AMÉNAGER



SE DÉPLACER



PARTICIPER



SE DIVERTIR

LE DOCUMENT COMPORTAIT DES QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES, DES QUESTIONS OUVERTES ET DES QUESTIONS DE PRIORISATION. LES QUESTIONS PROPOSÉES ONT ÉTÉ ÉLABORÉES AVEC CHAQUE SERVICE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE AFIN DE VALORISER ÉGALEMENT CETTE DÉMARCHE EN INTERNE.

*GRÂCE À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS, UNE "PHOTOGRAPHIE" DU TALENCE 2040 SOUHAITÉ PAR LES HABITANTS A PU ÊTRE EFFECTUÉE.*

### LE QUESTIONNAIRE

Avril-novembre 2024

**47 QUESTIONS** / **450 RÉPONDANTS**

### L'IDENTITÉ DE TALENCE, SELON VOUS ?

Le questionnaire interrogeait les habitants sur ce qui constitue selon eux l'identité de Talence. Découvrez les trois propositions les plus retenues :



TALENCE, VILLE ÉTUDIANTE



TALENCE, VILLE SPORTIVE



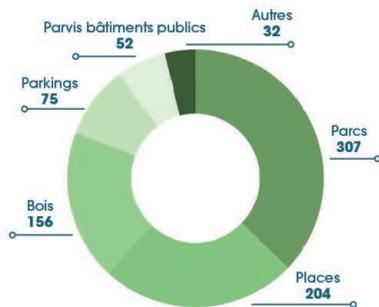
TALENCE, VILLE FAMILIALE

Retrouvez dans les pages qui suivent les projections des habitants pour chacune des cinq thématiques abordées dans le questionnaire.

# VÉGÉTALISER LA PERCEPTION DES TALENÇAIS POUR TALENCE

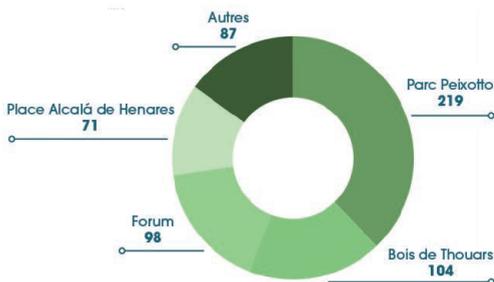
Ces résultats témoignent des perceptions de la végétalisation de la commune aujourd'hui et des projections sur la végétalisation en 2040. Ils sont issus des résultats du questionnaire et des votes obtenus lors de la journée Talence 2040. Au sein du questionnaire, aucune question ne traite uniquement du thème de la végétalisation. Néanmoins, le sujet est abordé de façon transverse et les répondants ont montré leur intérêt pour cette thématique.

## ESPACE PUBLICS UTILISÉS AU QUOTIDIEN DANS LA VILLE



Les parcs et bois sont également ce qui représente Talence aux yeux des Talençais. Ils marquent l'importance de la nature en ville.

## ESPACE PUBLICS REPRÉSENTATIFS DE TALENCE



Au quotidien, les Talençais utilisent principalement les parcs, places et bois, c'est-à-dire des espaces publics ouverts, végétalisés et regroupant des activités.

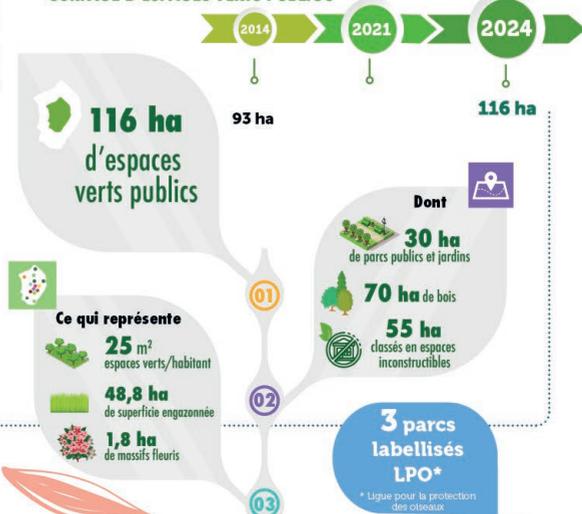
## Espaces verts : où en est-on à Talence ?

Depuis 2020, la Ville a lancé un grand plan de végétalisation, « Vert chez vous », pour :

- > apporter de la fraîcheur naturelle
- > recréer des couloirs écologiques
- > embellir la ville



## SURFACE D'ESPACES VERTS PUBLICS



# Les projections des Talençais pour Talence 2040

## QUE RETENIR DES QUESTIONNAIRES ET DES ATELIERS AU DÔME CONCERNANT LA VÉGÉTALISATION ?

Les répondants au questionnaire et les participants à la journée Talence 2040 se disent très concernés par la végétalisation de la ville afin de créer des îlots de fraîcheur, des espaces agréables et des refuges de biodiversité.

La végétation est essentielle pour la fraîcheur et la convivialité

### LES PROJECTIONS



#### Des espaces publics lieux de fraîcheur et d'accès au végétal

Pour 188 répondants au questionnaire, la priorité n°1 pour les espaces publics de demain est qu'ils soient des lieux de fraîcheur et d'accès au végétal.



#### Une ville plus tournée vers la nature avec davantage d'espaces végétalisés

Pour 233 répondants, la ville de Talence en 2040 devra avoir davantage d'espaces végétalisés.



#### Préserver la biodiversité et favoriser le bien-être animal

324 répondants au questionnaire sont d'accord avec cette affirmation.



#### Vivre proche de la nature et des espaces verts

Dans l'idéal d'un choix de vie, 20 % des répondants souhaiteraient vivre proche de la nature et des espaces verts.

# AMÉNAGER

## LA PERCEPTION DES TALENÇAIS POUR TALENCE

Ces résultats témoignent des perceptions de l'aménagement actuel de la commune et des projections sur l'aménagement en 2040. Ils sont issus des résultats du questionnaire et des votes obtenus lors de la journée Talence 2040. Au sein du questionnaire, cette thématique est abordée à plusieurs reprises en interrogeant aussi bien sur l'aménagement urbain que sur celui de l'urbanisme et l'habitat.

### DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN DE DEMAIN IL FAUDRAIT PLUS DE ?



**355 RÉPONDANTS**

ont choisi la réponse  
« D'ESPACES PUBLICS RENATURÉS »  
(renforcement de la végétalisation)



**192 RÉPONDANTS**

ont choisi la réponse  
« D'ESPACES PUBLICS RÉSILIENTS »

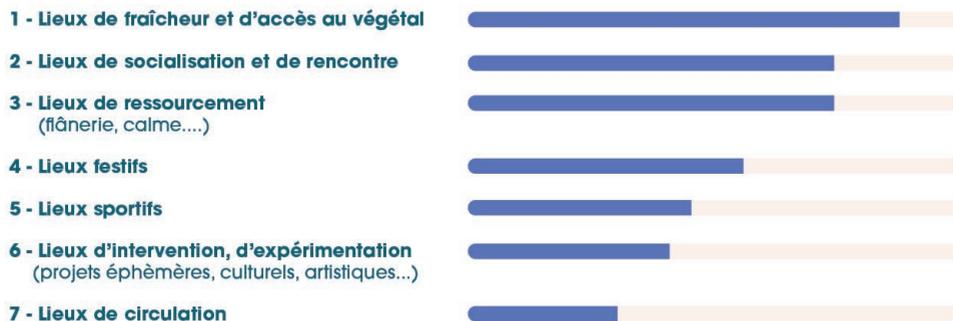


**188 RÉPONDANTS**

ont choisi la réponse  
« D'ESPACES PUBLICS PARTAGÉS ET ADAPTABLES »

### QUELLE DOIT ÊTRE LA VOCATION DES ESPACES PUBLICS DE DEMAIN ?

⋮ Lieux de fraîcheur et d'accès au végétal : **49%** des répondants, des lieux de socialisation et de rencontre : **22%**, des lieux de ressourcement : **15%**, des lieux festifs : **5%**.



### EN MATIÈRE D'HABITAT, À LA QUESTION PRODUIRE D'AVANTAGE DE LOGEMENTS ?



#### Le saviez-vous ?

En début d'année 2024, Talence avait atteint un taux de logements locatifs sociaux de 27,28%, dépassant ainsi l'obligation légale de 25% issue du Code de la Construction et de l'Habitation.

# Les projections des Talençais pour Talence 2040

## QUE RETENIR DES QUESTIONNAIRES ET DES ATELIERS AU DÔME CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT ?

Les répondants au questionnaire et les participants à la journée Talence 2040 ont montré une réelle prise de conscience par rapport à l'évolution des principes d'aménagement de l'espace public mais aussi de l'habitat.

### LES PROJECTIONS



#### Des aménagements publics résilients, adaptables et partagés

40 % des réponses à la question dans « l'aménagement urbain de demain il faudrait ? » prônent des aménagements publics résilients, adaptables et partagés.



#### Densifier les espaces déjà bâtis pour ne pas s'étendre sur les espaces libres

171 répondants sont d'accord avec cette affirmation, 105 ne sont ni d'accord ni en désaccord, 89 ne sont pas d'accord.



#### Aménager en limitant les îlots de chaleur urbain

Pour 162 répondants, la ville de demain se doit d'aménager en limitant les îlots de chaleur.



#### Préserver les quartiers résidentiels de type maison individuelle

276 répondants sont d'accord avec cette affirmation, alors que 15 ne le sont pas.



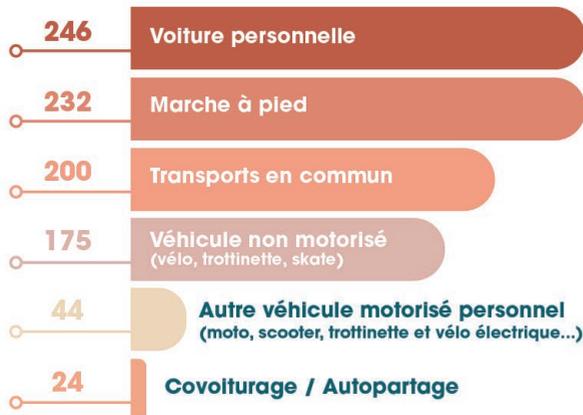
#### Aider à la rénovation des logements existants

Une très large proportion des répondants est favorable à l'aide à la rénovation des logements (90%).



# SE DÉPLACER : LA PERCEPTION DES TALENÇAIS POUR TALENCE

Ces résultats témoignent des perceptions des modes de déplacements au sein de la commune aujourd'hui et des projections sur la mobilité en 2040. Ils sont issus des résultats du questionnaire et des votes obtenus lors de la journée Talence 2040. Pour comprendre les habitudes actuelles des Talençais, le questionnaire demandait aux répondants d'indiquer leurs modes de transport quotidiens, c'est-à-dire celui ou ceux le/les plus utilisés dans la vie de tous les jours.



La voiture arrive en tête. Néanmoins, le cumul des modes de déplacements dits « doux » (marche, véhicule non motorisés) atteint 407 réponses, soit plus que la voiture personnelle.

## LES MOBILITÉS AUJOURD'HUI, OÙ EN EST TALENCE ?



**34 km** de pistes et voies cyclables



**379** arceaux vélo



**7** stations de réparation vélo en libre accès



**1** ligne de tramway



**12** lignes de bus



**3** nouvelles lignes de bus express en cours de développement

Mise en service en 2027/2028



**1** halte ferroviaire prochainement réouverte à la Médoquine au cœur d'un pôle d'échanges multimodal

# Les projections des Talençais pour Talence 2040

## QUE RETENIR DES QUESTIONNAIRES ET DES ATELIERS AU DÔME CONCERNANT LA MOBILITÉ ?

Les répondants au questionnaire et les participants à la journée Talence 2040 ont montré une réelle volonté de modifier leurs habitudes de transport au profit de modes doux. Pour faciliter ce changement de mobilités, ils demandent une sécurisation des pistes cyclables et une densification du réseau de transports en commun et de pistes cyclables.

### LES PROJECTIONS



#### Volonté de modifier ses habitudes de déplacements pour privilégier des modes plus doux

288 répondants aux questionnaires se déclarent prêts à modifier leurs habitudes de déplacement.



#### Densification du réseau vélo

100% des personnes présentes lors de la journée de débat autour de Talence 2040 sont pour la densification de l'ensemble du réseau de voies et pistes cyclables à Talence.



#### Densification du réseau de transports en commun

Pour encourager l'utilisation des transports en commun et réduire l'utilisation de la voiture personnelle, les répondants expriment leur souhait de densifier le réseau de transports en commun. Cette densification peut passer par une fréquence plus soutenue, des arrêts plus réguliers et peut-être la création de nouvelles lignes.



#### Sécurisation du réseau vélo

100% des personnes présentes lors de la journée de débat autour de Talence 2040 sont pour la sécurisation de l'ensemble du réseau de voies et pistes cyclables à Talence.



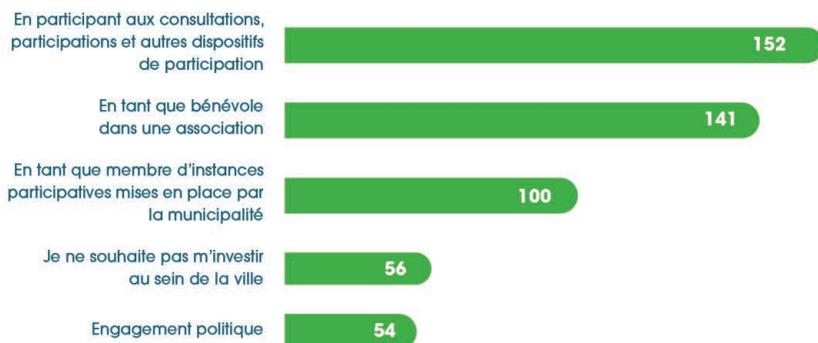
# PARTICIPER ET S'INVESTIR : LA PERCEPTION DES TALENÇAIS POUR TALENCE

Ces résultats témoignent des perceptions actuelles de la participation au sein de la commune et des projections sur la participation en 2040. Ils sont issus des résultats du questionnaire et des votes obtenus lors de la journée Talence 2040.

## Êtes-vous investi(e) au sein de la ville ?

OUI 269 NON 146

## Si non, à quel niveau seriez-vous prêt(e) à vous investir au sein de la ville ?



## LA PARTICIPATION AUJOURD'HUI, OÙ EN EST TALENCE ?

La Ville de Talence encourage ses habitants à participer à la vie de leur ville, notamment grâce :

### Au Budget participatif :

6 éditions - 374 projets déposés et plus de 80 projets lauréats

### Aux Conseils participatifs de quartier :

6 conseils - 125 habitants-conseillers

### Au Conseil municipal des enfants :

7 mandats - 40 jeunes élus

### Aux consultations et concertations :

15 réunions par an en moyenne

Aux démarches de participation comme  
Talence 2040

# Les projections des Talençais pour Talence 2040

## QUE RETENIR DES QUESTIONNAIRES ET DES ATELIERS AU DÔME CONCERNANT LA PARTICIPATION ?

Les répondants au questionnaire et les participants à la journée Talence 2040 ont mis en évidence les freins que les habitants peuvent rencontrer pour participer : manque de visibilité, horaires contraignants, information peu claire. Ils demandent de travailler sur ces freins pour inverser la tendance.



### LES PROJECTIONS



**Pour que les habitants participent davantage, il faut une information claire et partagée avec tous les acteurs de la ville**

259 répondants au questionnaires sont d'accord avec cette affirmation.



**Pour que les habitants participent davantage, il faut adapter les réunions de participation aux contraintes des habitants (horaires, garde d'enfants, etc.)**

167 répondants au questionnaire sont d'accord avec cette affirmation.



**Pour que les habitants participent davantage, il faut une présence active et une meilleure visibilité des associations**

152 répondants au questionnaire sont d'accord avec cette affirmation.



Je dirais que Talence est solidaire. regarde le nombre d'assoos !



# SE DIVERTIR

## ÉTAT DES LIEUX DES LOISIRS AUJOURD'HUI

### LE SPORT À TALENCE AUJOURD'HUI



Une plaine des sports dynamique avec un stade d'athlétisme



Une compétition internationale phare : le Décastar



Un stade nautique



Des activités gratuites les dimanches dans les parcs de la ville avec Anim&Vous

32



Équipements sportifs

45



Associations sportives

6 100



Adhérents aux 25 associations sportives municipales

### LA CULTURE À TALENCE AUJOURD'HUI

14 800

PERSONNES ACCUEILLIES AU FORUM DES ARTS & DE LA CULTURE EN 2024



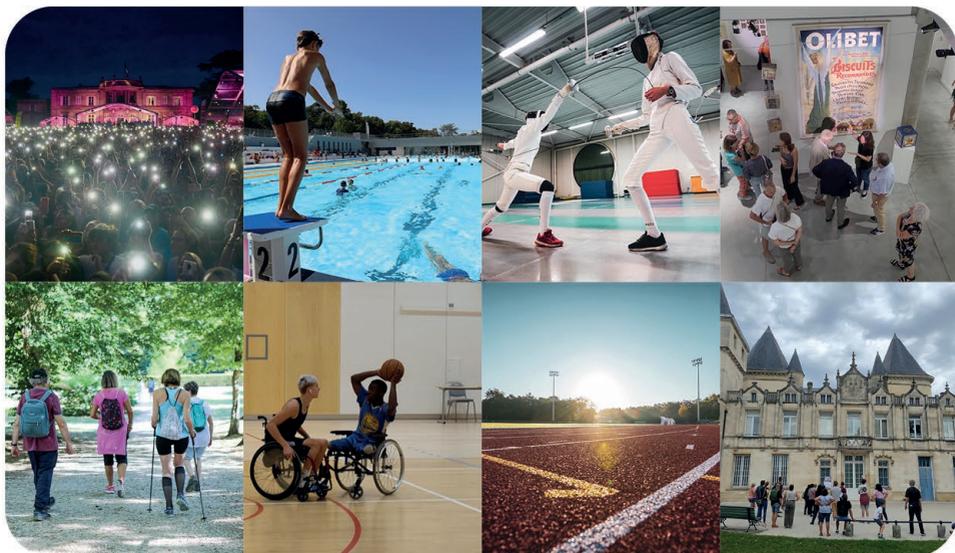
+ 450

RENDEZ-VOUS CULTURELS PAR AN



UNE VILLE 100 %

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



# Les projections des Talençais pour Talence 2040

## QUE RETENIR DES QUESTIONNAIRES ET DES ATELIERS AU DÔME CONCERNANT LE DIVERTISSEMENT ?

Les répondants au questionnaire et les participants à la journée Talence 2040 veulent pouvoir pratiquer une activité sportive dans les espaces publics de la ville. Ils souhaitent également que Talence accueille une programmation culturelle et artistique variée et pour tous les âges.



### LES PROJECTIONS



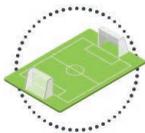
#### La pratique sportive devra pouvoir se faire dans les espaces publics

268 répondants expriment le souhait de pouvoir réaliser leur pratique sportive dans les espaces publics en 2040.



#### La Ville devra proposer une programmation culturelle variée

27% des répondants souhaitent que la Ville propose une programmation culturelle variée en 2040.



#### La pratique sportive devra pouvoir se faire dans une installation municipale

235 répondants expriment le souhait de pouvoir réaliser leur pratique sportive dans une installation municipale.



#### La pratique culturelle devra pouvoir se faire au sein d'associations

239 répondants souhaitent pouvoir pratiquer une activité culturelle au sein d'une association en 2040.



# 4 - Les ateliers : quels échanges ?

## LA JOURNÉE TALENCE 2040

La deuxième phase de la démarche s'est déroulée le **samedi 16 novembre 2024**, au cours d'ateliers participatifs qui avaient pour objectifs de :

- ✓ compléter les résultats du questionnaire
- ✓ aller plus loin dans les réflexions collectives afin de déterminer les leviers, individuels et collectifs, à déployer pour concrétiser les envies des habitants



*La journée a été organisée par la Ville de Talence avec l'aide d'Écologie Urbaine & Citoyenne, une agence d'urbanisme pionnière dans l'écologie et l'intelligence collective.*



• Pendant la journée, de nombreux ateliers ont permis aux habitants présents d'échanger sur les résultats du questionnaire :

- o Quiz portant sur les réponses mais aussi sur le profil des répondants.
- o **Café-débat** : Passer à l'action, comment dépasser les freins et conduire le changement ?  
La salle a pu entendre le point de vue de deux intervenants concernant la conduite du changement.

o **Déb'atelier** : Casse-tête urbain ; trouvons les compromis pour les aménagements de demain :

■ **un débat mouvant** a permis aux participants de donner leur opinion à partir d'affirmations proposées sur des thèmes variés (par exemple: « La végétalisation des espaces publics impacte les déplacements des personnes à mobilité réduite et l'accessibilité de l'espace public » : d'accord ou pas d'accord ?).

■ **les habitants se sont ensuite répartis en quatre groupes pour échanger sur un casse-tête urbain** : chaque groupe travaillait sur une commande fictive avec des cartes rôles attribuant des personnages et postures à incarner. Armés de plans de la ville, de feutres et d'une bonne dose d'enthousiasme, les participants ont réussi à faire émerger des solutions envisageables pour chaque cas fictif et ont surtout pu comprendre les positions des uns et des autres.

o **Table-ronde participative** : Comment faire ma part ? S'engager collectivement pour Talence 2040 : la journée s'est conclue sur un temps d'échanges à l'occasion d'une table-ronde participative qui a vu les participants exprimer leurs avis sur plusieurs questions, comme « Quels freins rencontrez-vous à l'idée de faire votre part individuellement pour améliorer votre ville ou votre quartier ? ».

*Le thème « fil rouge » de cette journée, qui a guidé les intervenants et les participants dans leurs échanges, était la conduite du changement : comment passer à l'action collectivement ?*

# LES LEVIERS DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT À TALENCE

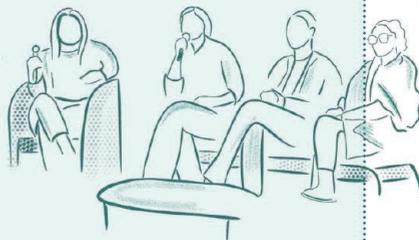
Découvrez les conclusions de la journée du 16 novembre sur la conduite du changement, thème notamment abordé par **François Barbet**, expert dans le domaine et fondateur de Just Be Cause.

## LA CONDUITE DU CHANGEMENT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La conduite du changement, c'est passer d'un comportement initial à un comportement cible. Cela peut concerner un individu ou un groupe.

Elle se découpe en trois étapes :

- faire susciter l'envie de changer
- accompagner au changement
- institutionnaliser le changement



*Imaginons un bateau qui doit changer de cap : la conduite du changement, c'est comme le rôle du capitaine et de son équipage qui doivent ajuster les voiles, communiquer la nouvelle direction à tout le monde à bord et s'assurer que chacun comprend et participe à cette nouvelle trajectoire, tout en maintenant la stabilité du navire pendant la manœuvre.*

## LES LEVIERS DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT À TALENCE

François Barbet, spécialiste de la conduite du changement et intervenant lors de la journée Talence 2040, explique que la Ville de la Talence possède de nombreux leviers :

- co-construction de la démarche
- transparence de la démarche
- planification de la démarche
- communication efficace
- co-responsabilité des politiques et des citoyens dans la conduite du changement

“ **L'initiative Talence 2040 respecte les codes et processus propres à la conduite du changement telle qu'elle doit être menée.** ”

“ **On peut se heurter à des effets de généralisation et opposition naturelle et systématique au changement dès lors qu'il est impulsé par le politique.** ”

**François Barbet**

Chaque action individuelle peut avoir un impact sur l'ensemble. Si la Ville peut mettre en place de nombreux leviers pour atteindre le Talence 2040 plébiscité par les habitants, néanmoins tout un chacun peut d'ores et déjà faire sa part pour initier le changement.



Et nous qu'est ce qu'on peut faire pour atteindre le Talence 2040 que l'on désire ?



## La légende du colibri illustre l'importance de chaque geste individuel dans la conduite du changement.

Il s'agit d'une légende amérindienne. Un incendie se déclare dans la forêt. L'ensemble des animaux qui habitent la forêt fuient. Tous, sauf le colibri. Au contraire, il remplit son bec de quelques millilitres d'eau et jette son butin dans les flammes.

Les autres animaux lui demandent pourquoi il fait cela. Le colibri répond « Je fais ma part ». Voyant le petit colibri faire sa part, les autres animaux commencent petit à petit à l'imiter. Leurs efforts additionnés permettent d'arrêter l'incendie et de sauver la forêt.

La légende du colibri illustre parfaitement l'impact que peuvent avoir des actions individuelles minimes sur un problème global.

Ce sujet a notamment été abordé pendant les ateliers Talence 2040 avec **Susana Avila**, grand témoin de la journée. Elle a fait partie du mouvement **Colibris 33**, spécialiste en innovation et transformation. Ce mouvement s'est donné pour mission d'inspirer, relier et soutenir les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective.

Concrètement, qu'est ce que je peux faire ?



# ILS ONT TÉMOIGNÉ

**Louis Batté est un jeune homme se déplaçant en fauteuil roulant. Il est intervenu lors de la journée Talence 2040.**

Les personnes en situation de handicap représentent 13% de la population au niveau national, tous handicap confondus.

**Lors de son intervention, Louis Batté a exposé différents points :**

- il est important de rendre les villes accessibles aux personnes en situation de handicap,
- il faut faire en sorte de penser à l'ensemble des handicaps dans les projets d'aménagement,
- lors de projets d'aménagement, il serait bien de mettre en place de vraies concertations avec des personnes en situation de handicap,
- il faut faire un travail sur les trottoirs à Talence qui sont parfois impraticables pour un fauteuil roulant,
- il faut rendre les commerces plus accessibles aux personnes porteuses d'un handicap.

**“ Il est important de rendre les villes accessibles aux personnes en situation de handicap car elles ont envie d'avoir accès aux mêmes choses que tout le monde et d'être pleinement intégrées dans la société. ”**

**“ Il faut également revoir ce qui est parfois appelé “accessible” car les choses ne sont parfois pas adaptées à tous les handicaps voire pas du tout adaptées alors qu'elles sont pourtant indiquées accessibles. ”**

**Louis Batté**

Vous pouvez aussi sensibiliser votre entourage !

Plus nous serons nombreux à faire notre part, plus nos efforts seront efficaces

Réfléchir à ce que vous pouvez mettre en place dans votre quotidien pour changer. Qu'est ce que vous pouvez changer dans votre mode de vie pour faire votre part ?

Trois membres du Groupe de travail Participation citoyenne ont également pu s'exprimer lors de la journée Talence 2040 : **Laëtitia Riera, Bernard Kaas et Armand Guérin**. Ils ont partagé avec la salle les raisons de leur engagement citoyen au sein de la Ville et plus particulièrement au sein de la démarche Talence 2040.

“ **Talence 2040, c'est une démarche qui est positive pour tous les Talençais. Elle devrait permettre de donner une dynamique à la Ville et encourager l'ensemble des Talençais à commencer le changement.** ”

**Armand Guérin**

“ **La Ville est dans une belle dynamique et il faut continuer les initiatives de ce genre pour embarquer le plus de citoyens possible. Nous sommes tous concernés par le Talence de demain, tous les citoyens doivent participer à la construction du futur de notre commune.** ”

**Laëtitia Riera**

“ **Je m'investis dans ma commune et cherche à contribuer autant que possible à l'intérêt général. L'idée est notamment de transformer certaines idées en actions pour améliorer notre cadre de vie : c'est tout l'enjeu de Talence 2040.** ”

**Bernard Kaas**

**Les enfants aussi ont pu donner leur avis sur le Talence de demain à travers le dessin !**



# 5 - Et maintenant ? On passe à l'action, direction Talence 2040 !

## QUELLES CONCLUSIONS TIRER DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ET DES ÉCHANGES EN ATELIER ?

On peut dire que le constat est partagé : il faut une ville solidaire, où les gens se sentent en sécurité, une ville plus verte, qui offre des lieux de fraîcheur, qui permet de se déplacer autrement qu'en voiture, qui met à disposition des espaces pour faire du sport et pour pratiquer une activité culturelle, et une ville qui favorise la participation citoyenne.



### QUATRE GRANDES ORIENTATIONS POUR 2040

Les résultats du questionnaire, qui abordait cinq thématiques du quotidien (végétaliser, aménager, se déplacer, participer et se divertir) et la journée d'ateliers et d'échanges sur les leviers de la conduite du changement ont permis de dégager quatre grandes orientations pour bâtir le Talence de demain :

#### TALENCE 2040 : UN TERRITOIRE POUR TOUS !

**Talence territoire accessible** : aménager l'espace public pour tout le monde en mettant l'accent sur les plus vulnérables et fragilisés / aménager des espaces confortables et sécurisés pour les mobilités douces : piétons, vélos, transports en commun, véhicules non motorisés.

**Talence territoire sûr** : veiller à ce que les habitants se sentent en sécurité.

#### TALENCE 2040 : UN TERRITOIRE QUI RESPIRE !

**Talence territoire « éco-actif » et vivable** : adapter le territoire communal aux risques liés au changement climatique.

**Talence territoire de nature** : réserver de la place à la biodiversité et vivre en harmonie avec le vivant.

#### TALENCE 2040 : UN TERRITOIRE D'ENGAGEMENT !

**Talence territoire de participation** : imaginer la ville en pensant à l'ensemble des Talençais et Talençaises et permettre à chacun de s'investir dans le développement de sa ville.

**Talence territoire engagé et inclusif** : s'engager à toutes les échelles, de l'individuel au collectif / faire sa part en s'intégrant dans le réseau de partenaires. Favoriser et valoriser l'engagement associatif et démocratique des habitants.

#### TALENCE 2040 : UN TERRITOIRE ATTRACTIF !

**Talence territoire de proximité** : valoriser la ville du quart d'heure en préservant et développant les offres commerciales et services de proximité.

**Talence territoire vivant et dynamique** : intégrer la culture et le sport à part entière dans la démarche Talence 2040 / préserver et encourager la présence des jeunes et des étudiants dans la ville.

## COMPRENDRE QUI FAIT QUOI, LE MILLE-FEUILLE DES ACTEURS À TALENCE

### Qui sont les acteurs impliqués lorsqu'on parle de transports, de voirie... ?

Le schéma ci-dessous vous permettra de vous familiariser avec les acteurs qui interviennent au sein des grandes thématiques (espace public, proximité...) que vous pourrez retrouver dans les pages suivantes, dédiées aux grandes orientations pour 2040.

#### LÉGENDE



HABITANTS / ASSOCIATIONS



VILLE DE TALENCE



BORDEAUX MÉTROPOLE



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



ÉTAT



# QUI FAIT QUOI ?



# Talence 2040 : un territoire pour tous !

**TALENCE TERRITOIRE ACCESSIBLE** : aménager l'espace public pour tout le monde en mettant l'accent sur les familles et sur les plus vulnérables et fragilisés (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.).

**Pour arriver à un territoire plus accessible et sécurisé, il est possible de :**

- **apaiser** le trafic routier pour des rues plus sécurisées. Pour cela, il est nécessaire de réduire le nombre de voitures afin de rééquilibrer l'espace donné à chaque mode de déplacement. De nombreuses solutions sont envisageables, dont l'augmentation de la place du vélo, ou bien l'autopartage, la démocratisation du covoiturage, etc.
- **favoriser** la multimodalité
- **aménager** trottoirs et voiries pour permettre à tous de circuler librement
- **développer** des aménagements cyclables
- **créer** plus d'espaces ombragés, des assises, des traversées confortables
- **inclure** les personnes porteuses de handicap dans les instances citoyennes

## FOCUS SUR LES PISTES CYCLABLES, QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?



Il faut absolument plus de pistes cyclables sécurisées ?

La largeur minimale recommandée d'une piste cyclable unidirectionnelle est de 2 m, mais il est préférable de faire des pistes de 2,5 m pour permettre aux cyclistes de se doubler en toute sécurité.

C'est une largeur qui peut être conséquente pour les rues étroites. Souvent, la création d'une piste cyclable en site propre induit la modification ou la suppression d'un autre usage : passage à une voie pour les voitures, réduction des places de stationnement, etc.

Pour cette raison, il n'est pas toujours possible d'aménager des pistes cyclables sécurisées. C'est pourquoi la Ville favorise le développement d'autres aménagements où vélos et voitures peuvent cohabiter.

## LA GARE DE LA MÉDOQUINE ET LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

La Ville de Talence, Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et la SNCF se sont associés pour offrir aux Talençais une halte ferroviaire à la Médoquine, qui sera fonctionnelle en septembre 2025. La création d'un Pôle d'Échanges Multimodal viendra également améliorer les connexions entre les différents modes de déplacement, avec une mise en service début 2026.

*Le saviez-vous ?*

À partir de septembre 2025, il faudra 3 min pour relier la gare de la Médoquine à la gare de Pessac et à la gare Saint-Jean.

## QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

**La Ville de Talence** : peut agir sur la gestion de la circulation, du stationnement et de l'éclairage public.

■ La Ville a notamment mis en place un plan de déplacement « mobilités douces », qui vise à aménager des pistes cyclables, des arceaux vélo, à rénover des trottoirs...

■ La Ville mène une politique d'optimisation de son éclairage public et suit les réglementations établies en termes de durée et d'intensité lumineuse. Elle travaille à trouver un compromis entre accessibilité et bien-être animal.

**Bordeaux Métropole** : gère les routes et voies métropolitaines (soit la quasi-totalité des routes et voies sur Talence), le réseau de transports en commun TBM (tramway, plateformes multimodales, bus, vélo, parcs-relais, navettes fluviales), la signalisation, le stationnement et la voirie dans le cadre de l'exercice de sa compétence déplacements. Elle est en charge de la Maison métropolitaine des mobilités.

**La Région Nouvelle-Aquitaine** : s'occupe des TER, des haltes et gares ferroviaires (en lien avec la SNCF) et des transports routiers interurbains et scolaires.

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Continuer la mise en place du plan de mobilités douces.
- Élaborer une charte du partage de la rue.
- Créer des itinéraires piéton pour sillonner la ville.
- Accompagner le développement de la halte et de la plateforme multimodale de la Médoquine.
- Renforcer la fréquence des lignes de transports en commun et la desserte des quartiers de la ville en lien avec Bordeaux Métropole.
- Participer à la création d'une aire de covoiturage sur le campus en lien avec Bordeaux Métropole et l'université.

## ET MOI ?

Je peux m'engager à prendre les transports en commun, me déplacer à pied ou à vélo dès que possible. Je peux organiser avec les parents d'élèves des « pédibus » pour accompagner les enfants à l'école. Je peux aussi veiller à avoir un respect des usages et des usagers dans une optique de partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement et dans une optique de vivre ensemble.

*Le saviez-vous ?*

Il faut seulement 15 min pour relier la place Alcalá de Henares (place du Forum) à la barrière Saint-Genès, 14 min pour relier la place Alcalá de Henares à la salle Boris Diaw et 14 min pour aller de l'Hôtel de ville à l'hôpital Bagatelle : autant privilégier la marche !

## TALENCE TERRITOIRE SÛR : veiller à ce que les habitants se sentent en sécurité.

Aucune question du questionnaire ne traite uniquement du thème de la tranquillité publique. Néanmoins, le sujet est abordé de façon transverse et les répondants ont montré leur intérêt pour cette thématique.

Vivre en sécurité est une demande générale des citoyens qui désirent une ville où chacun peut se déplacer librement, où les relations entre citoyens sont apaisées et où le bien-être est une priorité.

La Ville mène donc une politique active de tranquillité publique et de prévention de la délinquance pour répondre au mieux aux besoins de ses habitants.

### L'ACTION MUNICIPALE EN CHIFFRES



**20** policiers municipaux



**270** maisons protégées avec l'opération tranquillité absence



**13** agents de surveillance de la voie publique



**31** caméras de vidéoprotection



**14** agents en charge de la prévention



**1** brigade anti-incivilités

### QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

#### La Ville de Talence :

■ En termes de tranquillité publique, la Ville a déployé depuis 2021 un plan de prévention et sécurité qu'elle renforce chaque année. Par ailleurs, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a pour mission de rédiger une stratégie locale co-construite avec l'ensemble des partenaires.

■ Les médiateurs sociaux ont pour mission d'assurer une présence et veille active dans les espaces publics et de résoudre des situations conflictuelles entre les individus. Ils orientent également les individus vers les droits et services publics dont ils ont besoin.

■ Organisation d'une « Journée vélo » : développer la pratique du vélo en ville, c'est aussi sensibiliser, proposer des conseils pratiques et former à la sécurité routière. C'est tout l'objet de la Journée du vélo, qui se tient dorénavant au printemps en centre-ville.

**La Police nationale :** elle assure la sécurité des personnes, des biens et des institutions sur le territoire de la commune. Le commissariat de Talence se situe 35 rue des Charmilles (possibilité de dépôt de plainte sur place).

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Construire une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Développer ses actions de médiation dans les quartiers.

## ET MOI ?

Je peux être vigilant lorsque je me rends dans des espaces publics et faire remonter à Allô Talence ou en réunion Parlons Ville-Parlons Vie les éventuelles problématiques de sécurité constatées. Je peux veiller à avoir un respect des usages et des usagers dans une optique de partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement et dans une optique de vivre ensemble.

### *Le saviez-vous ?*

**Vous pouvez suivre des formations pour devenir secouriste avec la Protection civile de Talence. Le Service d'Incendie et de Secours de la Gironde recherche des femmes et des hommes prêts à prendre un engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire. Par ailleurs, plusieurs dispositifs de réserve permettent à des volontaires de s'investir au service de l'intérêt général : réserve sécurité civile communale, réserve militaire, réserve citoyenne, réserve sanitaire, etc.**



# Talence 2040 : un territoire qui respire !

**TALENCE TERRITOIRE "ÉCO-ACTIF" ET VIVABLE :** adapter le territoire communal aux risques liés au changement climatique (rafraîchir l'espace public, végétaliser massivement, gérer les eaux pluviales, etc.).

Le changement climatique a un impact direct sur les villes. En effet, la ville est un espace très minéral au sein duquel les épisodes de canicule sont plus intenses. Le changement climatique produit aussi une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes comme des fortes pluies pouvant causer des inondations. Autant de raisons qui poussent les pouvoirs publics, dont Talence, à se diriger vers la ville de demain : une ville moins minérale et plus résiliente.

Privilégier des immeubles de 2 étages à des maisons individuelles ça permet d'artificialiser moins de terre.



Dans un contexte de protection des sols perméables, c'est-à-dire non bétonnés, et de la biodiversité, il est de plus en plus difficile d'imaginer construire des maisons individuelles.

Dans ce contexte, la densification et le renouvellement urbain constituent des solutions pour limiter l'artificialisation des sols.

À l'échelle individuelle, rénover son logement permet de le rendre plus confortable et plus sain. Cela permet également de faire des économies d'énergie et de préserver les ressources.

Pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et éviter de trop bétonner, tout en préservant la biodiversité, la surélévation des bâtiments peut être une solution à explorer.



Pour des logements rénovés !  
C'est des économies en énergie et pour la fin du mois.

## QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI ?

**La Ville de Talence** : est déjà engagée dans une démarche de désimperméabilisation des sols (cours Gambetta-Libération, requalification des places, désartificialisation des squares, etc.). Elle a élaboré un Pacte Plume (construire de façon raisonnée) et un Pacte Plume H2O (construire en gérant les eaux pluviales : infiltration, solutions de type toiture végétalisée, recyclage de l'eau...). Elle rend publique son action à travers son rapport de Transition écologie et sociale.

**Bordeaux Métropole** : élabore le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). C'est un document cadre qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Elle gère aussi le plan climat air énergie territorial (PCAET), qui définit un projet territorial de développement durable. Elle propose des permanences avec le CREAQ pour accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.

**L'État** : Loi climat et résilience, loi ZAN (Zéro artificialisation nette). Cette directive vise à ralentir et compenser l'artificialisation des sols à l'échelle nationale.

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Poursuivre la réhabilitation des bâtiments communaux existants et la gestion des ressources en eau.
- Créer des bâtiments neufs à la qualité de construction durable et soutenable.
- Développer la production d'énergie solaire pour une autoconsommation.
- Investir dans l'énergie verte.
- Accompagner les particuliers et opérateurs privés à privilégier l'utilisation de matériaux éco-durables.

## ET MOI ?

La rénovation d'un logement ainsi que son isolation thermique sont à l'initiative du propriétaire, mais de nombreuses aides existent. Je peux également envisager la surélévation de mon logement.

### *Le saviez-vous ?*

Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an. 10L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10% d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an. Adopter les bons gestes au quotidien permet donc d'économiser l'énergie !

## TALENCE TERRITOIRE DE NATURE

Réserver de la place à la biodiversité et vivre en harmonie avec le vivant.



Végétaliser l'espace public est bénéfique pour favoriser des espaces de fraîcheur, adapter la ville pour qu'elle soit plus résiliente, sensibiliser les habitants aux enjeux de la nature et de la biodiversité en ville.

Cependant, végétaliser pose des questions importantes de gestion de ces espaces. En effet, végétaliser signifie entretenir, arroser, protéger, sensibiliser et cela peut représenter un coût humain et financier pour la collectivité.

Il ne faut pas oublier non plus que le sous-sol de la ville possède de nombreux réseaux qui peuvent être endommagés par les racines.

La Ville peut aller plus loin dans la gestion écologique de ses parcs publics : création de noues, fauchage tardif, gestion différenciée, installation de refuges faunistiques, etc. La gestion écologique des parcs consiste à mettre en place des techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement et plus naturelles.

Cela implique de former les agents d'entretien municipaux à cette nouvelle gestion et de faire de la sensibilisation auprès des habitants, ce qui fait pleinement partie de sa démarche « Villes et Villages Fleuris ».

### QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

**La Ville de Talence :** elle gère les espaces verts et naturels et les activités qui s'y trouvent (parcs, squares, jardins, espaces publics...).

- La Ville de Talence est d'ores et déjà engagée dans une démarche de végétalisation avec son plan « Vert chez vous » (plus de détails p. 7)
- Elle a lancé un plan « cours d'écoles » qui vise à désartificialiser et végétaliser progressivement toutes les cours d'école à l'horizon 2028.
- Elle est engagée dans la démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris.
- Elle poursuit la démarche de labellisation de certains de ses parcs en refuges LPO.
- Elle s'est également dotée d'une Charte de l'arbre qui recense les essences des arbres plantées sur le territoire, leur entretien ainsi que des conseils pour les habitants possédant des jardins arborés.
- La Ville met aussi à disposition des riverains qui en font la demande certains espaces du domaine public en vue de les végétaliser : trottoirs ainsi que pieds de façades et murs de clôture.



**Bordeaux Métropole** : a déployé « Un million d'arbres », une opération de végétalisation de grande envergure menée par la métropole depuis 2020 avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres sur l'ensemble du territoire en 10 ans. La métropole supervise également le dispositif « trottoirs vivants » et effectue des carottages si nécessaire.

**L'université de Bordeaux** : gère et entretient le jardin botanique, pleinement intégré au parc Peixotto.

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

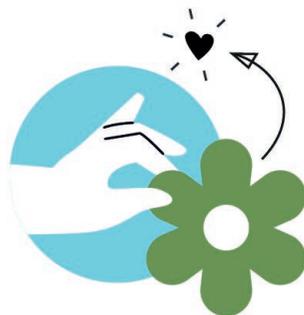
- Poursuivre la végétalisation des espaces publics en laissant la nature gagner du terrain et ce dans une démarche de co-construction avec les habitants.
- Procéder à une plantation raisonnée avec des arbres et des plantes mellifères adaptées au réchauffement climatique.
- Poursuivre une gestion vertueuse de la ressource en eau et la désimperméabilisation des sols.
- Donner de nouveaux objectifs au plan « Vert chez vous ».

## ET MOI ?

En végétalisant mon pied d'immeuble, ma façade, mon jardin, en participant aux ateliers de co-construction visant à requalifier les parcs/places/squares, en déposant des projets de végétalisation au Budget participatif, en participant au dispositif des « trottoirs vivants », en préservant la biodiversité et en favorisant sa place dans mon jardin, ma terrasse, mon balcon (nichoirs, hôtels à insectes, pas d'utilisation de pesticides...).



Gérer les parcs de Talence de façon écologique c'est une bonne idée !



### Le saviez-vous ?

Pour entretenir jardins et potagers, il existe de nombreux insecticides naturels que vous pouvez préparer vous-mêmes, en utilisant de l'huile végétale, des feuilles de tomate, de l'huile de neem, de la poudre de diatomée ou encore le traditionnel spray au vinaigre blanc et bicarbonate !

N'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison du développement durable de la Ville.

# Talence 2040 : un territoire d'engagement !

**TALENCE TERRITOIRE DE PARTICIPATION** : imaginer la ville en pensant à l'ensemble des Talençais et Talençaises / permettre à chacun de s'investir dans le développement de sa ville.



Il y a tellement d'acteurs, concrètement qui peut faire quoi ?

En 2040, Talence continuera d'intégrer chaque habitant dans les processus de décision et de conception, pour être plus encore une ville qui agit au plus près des besoins de tous et toutes. Pour ce faire, des instances de concertation et de participation citoyenne sont mises en place depuis plusieurs années et pourront être renforcées.

## LES INSTANCES ET OUTILS PARTICIPATIFS À TALENCE

- ✓ Le Conseil citoyen
- ✓ Les Conseils participatifs de quartier
- ✓ Les Comités de quartier
- ✓ Les rencontres Parlons Ville-Parlons Vie
- ✓ Le Conseil municipal des enfants
- ✓ Les réunions publiques
- ✓ Les consultations et les ateliers de co-construction
- ✓ La plateforme participative
- ✓ Le budget participatif
- ✓ Les démarches participatives comme Talence 2040
- ✓ Le site de la participation de Bordeaux Métropole



## QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

**La Ville de Talence** : met en place des dispositifs participatifs permettant de renforcer le dialogue entre les Talençais et la Ville (cf encadré).

**Bordeaux Métropole** : gère le C2D (Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole) et la plateforme en ligne « Je participe ». Elle s'occupe également des aménagements d'espaces publics accessibles aux PMR.

**Le Département de la Gironde** : ressource et aide pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et la protection des mineures.

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Poursuivre l'adaptation de ses instances participatives aux évolutions de la société.
- Développer l'éducation des habitants à la participation citoyenne.
- Maintenir les budgets des conseils participatifs de quartier.
- Poursuivre la co-construction des projets d'aménagement de l'espace public avec les habitants.

## ET MOI ?

Je peux participer aux différentes instances de participation et m'approprier les outils mis à ma disposition pour m'exprimer, débattre et donner mon avis afin que les projets de la Ville répondent au mieux aux aspirations des habitants.



### *Le saviez-vous ?*

La Ville de Talence dispose de six conseils participatifs de quartier, constitués d'habitants. Vous pouvez vous rapprocher d'eux pour faire remonter des problématiques ou projets sur lesquels ils pourront travailler et co-construire avec la Ville. Les adresses mail des conseils sont accessibles sur la plateforme : [talenceparticipation.fr](mailto:talenceparticipation.fr)

**TALENCE TERRITOIRE ENGAGÉ ET INCLUSIF** : s'engager à toutes les échelles, de l'individuel au collectif, faire sa part en s'intégrant dans le réseau de partenaires. Favoriser et valoriser l'engagement associatif et démocratique des habitants.

Est-ce que le bénévolat peut m'aider à faire ma part ?



Le bénévolat est un puissant levier d'engagement social qui permet à chacun de faire sa part dans une collectivité pour plusieurs raisons essentielles :

- renforcer la solidarité et l'entraide,
- participer à l'amélioration du bien-être collectif,
- renforcer le lien social et la cohésion,
- être acteur du changement,
- développer ses compétences et son épanouissement personnel,
- acquérir des compétences nouvelles (gestion de projet, communication, travail d'équipe).

## QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

**La Ville de Talence** : gère la plateforme du bénévolat. Il s'agit d'une plateforme en ligne développée par la Ville de Talence qui permet en quelques clics d'accéder à l'engagement citoyen, à la solidarité et aux associations locales. La plateforme est accessible à tous et permet aux citoyens de s'engager ou de trouver des informations sur la vie associative de la commune. La Ville s'engage également à favoriser le bien-être et la santé de ses habitants à travers de nombreuses actions : mise à disposition de la Maison des solidarités à des associations solidaires, mise en place d'une mutuelle communale, adoption d'une charte handicap, création d'espaces « sans tabac », accompagnement des personnes isolées... Elle est par ailleurs labellisée Atelier Santé Ville.

**Le Département de la Gironde** : participe à l'action sociale en finançant des aides et dispositifs pour l'enfance, les personnes handicapées et les personnes âgées. Gère le revenu de solidarité active (RSA), dont le montant est fixé au niveau national.

**La Région Nouvelle-Aquitaine** : propose des aides à l'accès à l'emploi et à l'obtention de bourses d'études.

**L'université de Bordeaux** : accompagne les étudiants qui souhaitent faire du volontariat en France et à l'étranger.

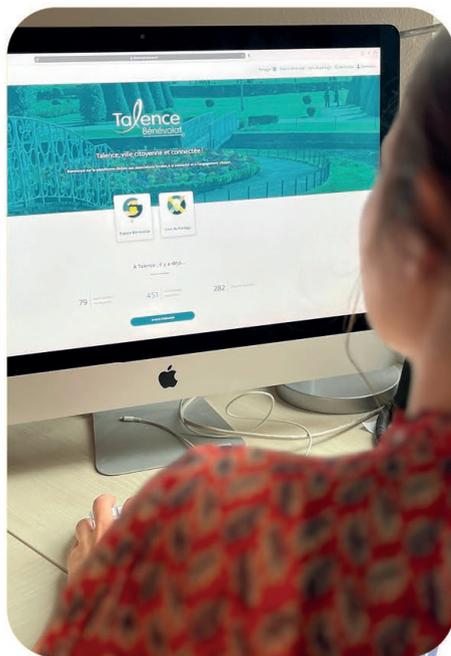


## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Promouvoir les activités intergénérationnelles et encourager la colocation entre générations.
- Mettre à disposition des locaux pour encourager la création d'espaces partagés et de tiers-lieux.
- Encourager les échanges de services et de savoirs.
- Accompagner la création de recycleries et d'ateliers de réparation.

## ET MOI ?

Je peux m'inscrire à une mission de bénévolat de façon ponctuelle ou bien régulière. Il est également possible de m'engager dans le monde associatif.



### *Le saviez-vous ?*

Talence compte **79 associations** et **446 citoyens engagés** sur sa plateforme du bénévolat. **Pourquoi pas vous ?** Si vous avez une cause qui vous tient à cœur, des compétences à partager ou tout simplement l'envie d'agir au service des autres, le bénévolat est fait pour vous ! N'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme [benevolat.talence.fr](http://benevolat.talence.fr) ou encore sur le site du gouvernement [associations.gouv.fr](http://associations.gouv.fr)

# Talence 2040 : un territoire attractif !

**TALENCE TERRITOIRE DE PROXIMITÉ** : valoriser la ville du quart d'heure en préservant et développant les offres commerciales et services de proximité.

La mise en place de la ville du quart d'heure nécessite d'adopter une approche globale. Dans la ville du quart d'heure, les mobilités douces sont au service d'une nouvelle qualité de vie. Il convient donc de créer, entretenir, agrandir le réseau de mobilités douces de la ville. Cette approche permet d'inciter à la réduction des déplacements en voiture, en proposant des services de proximité variés et en renforçant la création de communautés locales.

15min

**LA VILLE DU QUART D'HEURE** : le concept de la ville du quart d'heure est un concept récent qui défend l'idée que l'on puisse trouver à moins de 15 minutes de chez soi tout ce qui est essentiel à notre vie quotidienne : commerces, écoles, culture, sport, parcs, loisirs etc.

L'ensemble doit être accessible en mobilités douces : marche, vélo, transports en commun. Pour y parvenir, il faut donc sécuriser les rues et faire une réelle place aux mobilités douces sur l'espace public.

Talence est favorisée par son petit territoire de 8km<sup>2</sup>, rendant la circulation d'un bout à l'autre de la commune plus rapide par rapport aux communes voisines.

Pour illustrer cette « ville du quart d'heure », découvrez via la carte ci-dessous toute la zone que l'on peut couvrir en 15 min de marche à partir de la place Alcalá de Henares !



Périmètre Talence en 15 minutes à pied (départ Forum)



Parcs et jardins publics



Écoles et lycées



## QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

**La Ville de Talence** : soutient le tissu économique de la commune et structure son dynamisme.

■ Elle accompagne le GET (Groupement des entrepreneurs talençais), TISD (une agence de développement économique), la pépinière d'entreprises et a également mis en place un incubateur et un espace de coworking au square Fehlmann.

■ Au vu de la dimension universitaire de son territoire, elle octroie depuis 2021 deux bourses Innovation Talence Universités, afin d'encourager l'esprit d'entreprendre des étudiants mais aussi renforcer ses relations avec les acteurs du monde universitaire.

■ Elle valorise et soutient les trois marchés de son territoire.

**Bordeaux Métropole** : l'économie de proximité. Il s'agit d'un axe prioritaire de la politique de développement économique de la Métropole qui vise notamment le maintien d'activités artisanales et productives au sein des villes du territoire.

**Le Département de la Gironde** : soutient économiquement l'emploi local et l'attractivité du territoire en apportant une aide adaptée à l'Économie sociale et solidaire.

**La Région Nouvelle-Aquitaine** : peut lancer des AMI (appels à manifestations d'intérêts), comme elle l'a fait en 2020 avec l'AMI « Mon centre-bourg a un incroyable commerce ».

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Développer l'accueil des start-up innovantes en lien avec l'université.
- Soutenir les initiatives de création d'espaces de coworking.
- Encourager l'installation d'activités économiques, de proximité sur l'ensemble des quartiers.
- Valoriser le circuit-court auprès des habitants.

## ET MOI ?

Je peux contribuer à la ville du quart d'heure en utilisant les modes de déplacement doux pour circuler et en consommant au sein de commerces locaux.

### *Le saviez-vous ?*

Talence a été la première ville de France à se doter d'un outil fédérant l'ensemble des acteurs économiques d'un même territoire sur un site Internet : « Talence Shopping ». Vous pouvez y découvrir l'ensemble de vos commerces de proximité par catégories : alimentation, restauration, mode beauté, culture et loisirs, artisans, entreprises...

**TALENCE TERRITOIRE VIVANT ET DYNAMIQUE** : intégrer la culture et le sport à part entière dans la démarche Talence 2040 / préserver et encourager la présence des jeunes et des étudiants dans la ville / construire un cadre de vie qui favorise le bien vivre ensemble pour tous les âges de la vie.

Le sport est un véritable enjeu de santé publique. Il joue également un rôle prépondérant dans l'éducation, la socialisation et la cohésion des territoires.

La Ville de Talence a par ailleurs été consacrée ville la plus sportive d'Aquitaine trois fois consécutives.

Les résultats du questionnaire indiquent que les Talençais souhaitent que la Ville continue à développer ses stratégies sportive et culturelle en proposant des aménagements facilitant le sport sur l'espace public et en diversifiant son offre culturelle.

**Le Château des arts** : ce château, acquis par la Ville avec son parc de 15 000 m<sup>2</sup> en 2018, accueillera un nouveau pôle consacré à la musique, à la danse et aux arts plastiques à l'horizon 2027.



Il y a plus de  
**8 600**  
étudiants à  
Talence!

Un habitant sur deux de Talence a moins de 30 ans. Cette population jeune témoigne du dynamisme de cette commune en première couronne de la métropole bordelaise. Cet atout doit être préservé et la présence de jeunes, qu'ils soient étudiants ou jeunes actifs, encouragée.



Le conseil municipal  
des enfants donne une  
voix à la jeunesse  
talenaïse.

Si l'attractivité de Talence est liée inévitablement à l'amélioration du cadre de vie, certaines mesures spécifiques peuvent soutenir directement sa dynamique démographique. C'est le cas par exemple des aides à l'accès au logement et à l'emploi.

L'université de Bordeaux joue également un rôle important avec son campus talençais.

## QUI FAIT QUOI AUJOURD'HUI :

**La Ville de Talence** : crée, gère et entretient les lieux communaux servant aux activités sportives et culturelles (Forum des Arts & de la Culture, plaine des sports, etc.). La Ville mène des politiques culturelles et sportives et organise des manifestations sportives internationales (Décastar, accueil des championnats de France Elite...). Elle accorde des subventions et de l'aide matérielle aux associations sportives et culturelles de son territoire pour leur bon fonctionnement.

■ Elle gère le Conseil municipal des enfants. Elle veille à aménager l'espace public en pensant à tous les âges de la vie. Elle dispose d'un service jeunesse qui accompagne les jeunes via de nombreux dispositifs, notamment le Permis jeune. Elle accueille le festival ODP Talence et organise des événements festifs et rassembleurs qui donnent une identité à la ville et créent un sentiment d'appartenance.

**Bordeaux Métropole** : s'occupe du dispositif « Carte Jeune ». Elle permet aux jeunes de moins de 26 ans d'avoir accès à des sorties sportives, culturelles et de loisirs gratuits et près de chez eux. Elle possède les équipements d'intérêt métropolitain situés sur la commune : le stade Pierre-Paul Bernard et le GAMMA, qui sont gérés par Talence.

■ Elle propose un fonds d'aide aux jeunes et un fonds solidarité logement.

**Le Département de la Gironde** : soutient et promeut le mouvement sportif grâce à un large dispositif d'aides spécifiques aux Clubs sportifs.

**La Région Nouvelle-Aquitaine** : gère la politique sportive régionale et participe au financement. Pour les jeunes, elle propose des aides à l'accès à l'emploi et peut aider à l'obtention de bourses d'études.

## QUE PEUT FAIRE LA VILLE DEMAIN ?

- Être à l'initiative ou soutenir des événements fédérateurs.
- Veiller à une répartition des actions culturelles sur l'ensemble du territoire.
- Affirmer l'identité de la Ville (ville familiale, universitaire...) au travers de ses actions.
- Faire des Talençais des ambassadeurs de la commune.

## ET MOI ?

Je peux utiliser les nombreux dispositifs, lieux et espaces de nature pour pratiquer une activité sportive ou culturelle. Je peux encourager la pratique physique et culturelle dans mon entourage. Je peux également proposer des projets au Budget participatif pour développer de nouveaux équipements (ex : pumptrack, skatepark, city stade...). En tant que jeune, je peux m'investir dans les instances participatives afin de faire entendre ma voix. Étudiant, je peux participer aux relations entre la Ville et ses partenaires universitaires en candidatant à l'obtention de la bourse Innovation Talence Universités.

### *Le saviez-vous ?*

**Talence est une ville « de naissances » : elle abrite sur son territoire la deuxième maternité de la métropole. Le nombre de naissances qui y sont enregistrées se situe autour de 2 400 par an. Entre sa maternité et son campus universitaire, Talence est un territoire « jeune » : près de 30% de sa population a moins de 25 ans.**







Talence

Participation citoyenne  
05 56 84 78 47  
participation.citoyenne@talence.fr  
talenceparticipation.fr

TALENCE  
**2040**  
INVENTONS  
LA VILLE DE DEMAIN